



LE BULLETIN CLOUET

Hadrien Clouet, député de la circonscription de la Haute-Garonne
TOULOUSE - BEAUZELLE - BLAGNAC - CORNEBARRIEU - MONDONVILLE

CETTE SEMAINE

"LA FOULE" SE LÈVE POUR SES DROITS
LE MACRON-VERSE
VIOLENCE ET RÉPRESSION

ILS ONT OSÉ !

LE MACRON-VERSE

Mercredi à 13H nous en avons eu la preuve : **Macron vit dans un monde parallèle**. Une faille spatio-temporelle où son Gouvernement est majoritaire, où sa réforme n'est contestée que par des "**meutes**" composées de quelques "**factieux**" marginaux et sa Première ministre parvient à faire voter ses textes. Pendant une trentaine de minutes - bravo à celles et ceux qui ont réussi à tenir - le prince de la macronie a tenu un **discours lunaire**. Dans son monde alternatif, le SMIC a été augmenté de 9% depuis l'année dernière (première nouvelle) les entreprises ne peuvent pas être mises à contribution par les cotisations, Borne restera Première ministre et la réforme sera promulguée d'ici la fin de l'année. **Dans son monde peut-être mais pas dans le notre.**

À L'ASSEMBLÉE

"LA FOULE" SE LÈVE POUR SES DROITS



Du jamais vu depuis mai 1968. Jeudi 23 mars, près de **4 millions de personnes** ont défilé dans toutes les villes du pays, toutes et tous rassemblé·es pour défendre nos retraites, mais pas que. Elisabeth Borne a mis le feu aux poudres la semaine dernière en déclenchant l'art. 49.3 de la Constitution, **Emmanuel Macron a craqué l'allumette** mercredi en prenant la parole au JT de 13H sur TF1. Après des semaines de manifestations, de grèves et de blocages, alors que seulement **9 voix ont manqué à la motion de censure** transpartisane pour faire tomber le Gouvernement, Elisabeth Borne osait se féliciter d'une "victoire" politique sur les plateaux de TV : **la pilule est dure à avaler.**

Historique, la motion de censure a su rassembler toutes les oppositions, y compris **plus d'un tiers du groupe LR**. Minoritaire dans la population et au Parlement, Macron et son Gouvernement qui ne tient plus qu'à un fil continuent pourtant à mettre la tête dans le sable. Pire encore, les ministres multiplient les manœuvres pour faire taire les contestations. **Olivier Dussopt ouvre la chasse aux syndicalistes grévistes** (article de l'Humanité [ici](#)), **Eric Dupont Morretti porte atteinte au droit à manifester** dans une lettre adressées aux procureurs ([ici](#)) et **Gérald Darmanin excuse les violences commises par les forces de l'ordre** qu'il met sur le compte de la "fatigue individuelle" ...

Chaque jour depuis jeudi dernier, des milliers de personnes se rassemblent pour protester contre les dérives autoritaires et antidémocratiques du Gouvernement. **Ceux que Macron appelait "les meutes" sont rassemblés en un seul peuple qui se bat pour ses droits.**

EN BAS DE CHEZ NOUS

VIOLENCE ET RÉPRESSION



Depuis jeudi dernier, des **manifestations spontanées** se déroulent partout en France **tous les soirs**. Les mobilisations se multiplient, la **violence et la répression** aussi. A Nantes lundi, 4 étudiantes ont porté plainte pour **agression sexuelle** de la part de policiers lors d'un contrôle. Jeudi, une grenade de désencerclement a **arraché le pouce** d'une manifestante. Chaque jour, de nouvelles vidéos sont postées sur les réseaux sociaux montrant des **manifestants matraqués, gazés, piétinés**. Mardi soir, la militante et co-responsable des jeunes insoumis Emma Fourreau a été **arrêtée puis détenue 20 heures en garde à vue** avant d'être libérée sans aucune poursuites...

Avec mes collègues insoumis, nous exerçons notre **droit de visite dans les commissariats** pour nous assurer du **respect des droits des personnes détenues**, nous luttons contre les **nasses illégales** commises par les forces de l'ordre et les **arrestations arbitraires**. J'ai adressé au Directeur départemental de la Sécurité publique un courrier, pour demander quelles mesures il prendra pour sanctionner les actes de violence policière à Toulouse. **Gérald Darmanin est responsable de la mauvaise gestion du maintien de l'ordre, il doit répondre de ses actes.**

VOS DROITS EN GARDE À VUE

La mesure de garde à vue doit être **immédiatement notifiée** ainsi que les droits qu'elle implique. Son **motif** et les **faits reprochés** sont **consignés au procès-verbal**. Le gardé à vue doit bénéficier d'un **espace de repos**, avoir accès à un **kit d'hygiène, boire et s'alimenter**. Vos droits en garde à vue :

UN INTERPRÈTE

La notification des droits doit être faite dans une **langue comprise** par la personne gardée à vue.

AVERTIR UN PROCHE

Sauf cas particulier, les gardés à vue ont le droit d'informer un proche **dans les 3H à compter de leur interpellation**.

REJOIGNEZ-NOUS

hadrien.clouet@assemblee-nationale.fr

facebook.com/HadrienClouet

L'ASSEMBLÉE HORS LES MURS

HOMMAGE AUX VICTIMES DE MERAH



Toulouse - 19 mars : La barbarie ne s'oublie jamais. Elle a frappé à Toulouse il y a **11 ans**. Son souvenir rassemble tout notre département dans l'effroi moral et la résolution de lutter implacablement contre le terrorisme islamiste.

61 ANS DU CESSEZ-LE-FEU



Toulouse - 19 mars : journée nationale en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en

Tunisie et au Maroc. Une génération française et algérienne a été **décimée, violentée et traumatisée**. S'en souvenir pour faire peuple ensemble, autour de la Méditerranée.

UN MÉDECIN

Les gardés à vue ont le droit d'être **examinés dès le début de la GAV** : constater des **blessures résultant de l'interpellation ou l'absence de blessure avant la GAV**.

UN AVOCAT

Vous pouvez être assisté par un avocat (de votre choix ou commis d'office) pendant vos auditions et vous **entretenir 30 min avec lui**.

AU SILENCE

@HadrienClouet

instagram.com/hadriencloquet